

Opinion | Covid-19 ou le grand retour de l'investissement public

Pour amortir le choc économique dû au confinement, la France, comme tous les pays touchés, procède à une nationalisation des pertes des entreprises. Ce retour à plus d'Etat doit s'accompagner, pour Dominique Villemot, d'une nouvelle doctrine de l'investissement public.

Par [Dominique Villemot](#) (président du think-tank Démocratie Vivante)

Publié le 29 mars 2020 à 11h15

Les mesures prises par les pouvoirs publics pour sauver l'économie sont impressionnantes : [prise en charge par l'Etat des salaires des entreprises en chômage partiel jusqu'à 4,5 SMIC](#) , report de paiement des impôts directs et des charges sociales, octroi de la garantie de l'Etat aux prêts bancaires jusqu'à 300 milliards. A cela s'ajoutent la quasi-interdiction de licencier et la possibilité de nationaliser des entreprises en difficulté. On a l'impression qu'Emmanuel Macron applique le programme de Jean-Luc Mélenchon.

Le retour de Keynes

Ce n'est, bien entendu, pas le cas. En 2008-2009 déjà, Nicolas Sarkozy avait fait appel massivement aux outils dont dispose l'Etat pour soutenir l'économie en difficulté. La plupart des grandes économies avaient fait de même, et plusieurs d'entre elles sont en train d'adopter des dispositifs assez similaires. Quand l'économie capitaliste est en crise, les préconisations keynésiennes redeviennent d'actualité.

Mais si on résume de manière un peu sommaire ce qui s'est passé en 2008, on peut dire que l'Etat a nationalisé les pertes de l'économie. En effet, lorsque l'économie est repartie, la puissance publique a relâché son emprise et a laissé les entreprises faire des profits et n'a pas remis en cause le modèle de la mondialisation financière. Pire : la communauté financière qui avait été sauvée par les Etats s'est retournée contre ces mêmes Etats dans la zone euro, en pénalisant ceux-là mêmes qui avaient un déficit trop important, déficit dont le fort accroissement résultait de l'aide à l'économie, et notamment aux établissements financiers qui détiennent une grande partie des dettes publiques. L'idéologie libérale avait repris le dessus. Les contribuables ont dû payer pour les erreurs du monde de la finance. Pour les libéraux, les profits doivent être privatisés et les pertes nationalisées.

Indépendance sanitaire

Il est vrai que la situation actuelle est différente : la crise dans laquelle nous entrons n'est pas endogène au système économique et financier ; elle est provoquée par une cause exogène, une grave crise sanitaire. Mais les effets sont les mêmes, et les recettes appliquées aussi.

Les déficits publics et les ratios de dette publique vont exploser, notamment en France et en Italie. Il serait inconcevable que, suite à cela, nous connaissions une nouvelle période d'austérité. Les règles budgétaires européennes doivent être améliorées. On comprend qu'un Etat, comme une entreprise, ne doive pas s'endetter pour payer ses dépenses de fonctionnement, mais, comme une entreprise, il doit pouvoir s'endetter pour financer ses dépenses d'investissement. En France, l'investissement public représente environ 4 % du PIB, soit un montant à peu près équivalent à celui du déficit auquel s'attend le gouvernement pour cette année. Il est clair que nous payons actuellement le sous-équipement de nos hôpitaux. Il va donc falloir investir massivement dans notre système de santé. De même, la mondialisation doit être sérieusement régulée. Il ne s'agit pas de faire la course au protectionnisme, comme le proposent les populistes et Donald Trump, mais d'assurer notre indépendance nationale, notamment en matière sanitaire, comme nous le faisons dans le domaine militaire.

Sur ce point, [Emmanuel Macron a prononcé des mots très forts](#) lors de son intervention du 12 mars dernier : « *Il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour, interroger les faiblesses de nos démocraties.* » Il a insisté sur la nécessité de ne plus « *déléguer à d'autres notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner, notre cadre de vie* ». « *Une folie* », a-t-il jugé et il entend au contraire « *reprendre le contrôle* » au nom d'« *une France, une Europe souveraine* ».

Dominique Villemot est avocat, président de Démocratie vivante.